

Délib' Gosneennes

Réunions du Conseil Municipal & Infos diverses

Synthèse des réunions du Conseil Municipal

Dans ce
numéro

- 20 janvier 2022
- 24 février 2022
- 24 mars 2022
- 28 avril 2022
- 16 mai 2022
- 16 juin 2022

Infos diverses

- État-civil
- Avis de naissance Délib'Gosnéennes
- France Services à votre porte
- Boîte à idées projet Médiathèque
- Horaires d'été à la Médiathèque
- Fermeture Ludigo
- Horaires d'été à la Mairie
- Calendrier scolaire 2022/2023
- Jours fériés 2023
- Feux de forêts

Avis de naissance des Délib' Gosnéennes !

Le Flash Info passe le relais aux Délib' Gosnéennes !

Proposé par la commission Communication, ce format vous permet de retrouver une synthèse des réunions de chaque Conseil Municipal de ce premier semestre 2022.

Nous espérons vous apporter une formule plus fluide, plus rapide et plus agréable, tout en vous donnant l'envie de consulter l'intégralité des réunions en vous rendant sur le site de la Commune : www.gosne.fr

Moins de papier, mais toujours les informations essentielles, les membres de la Commission communication vous souhaitent une bonne lecture !

La commission Communication

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean DUPIRE, Maire
Responsables de la publication, composition, rédaction et mise en page : Secrétariat de mairie – Commission Communication
Numéro tiré en 1 000 exemplaires
Revue distribuée gratuitement à tous les foyers de Gosné

État civil – 1^{er} semestre 2022

Naissances



- | | |
|------------|----------------------------|
| 05 février | • Marley THIBAUDAT SIMON |
| 23 février | • Rose LAMBARD |
| 08 avril | • Oscar PETER LE GRAND |
| 15 avril | • Antoine BERTHOMÉ |
| 19 avril | • Esteban LE CHEQUER RUBIO |
| 28 mai | • Arthur ISABELLE |
| 28 mai | • Elya DOTOU |
| 8 juin | • Kinaiki PAHUTOTI |

Décès



- | | |
|------------|--|
| 2 janvier | • Evelyne FOURNEAU Ep. DONNET – 66 ans |
| 10 janvier | • Rosalie DUPONT Vve DESCORMIERS – 83 ans |
| 16 janvier | • Maryvonne JOURDAN Vve LERESTEX – 85 ans |
| 18 janvier | • Michaël GOMBAUD – 56 ans |
| 09 mars | • Jacqueline MARLOT Vve COSTARD – 90 ans |
| 12 mai | • Jeannine PRIOUL Vve DANDIN – 79 ans |
| 18 mai | • Henriette BACHELET Vve REPESSÉ – 102 ans |
| 21 mai | • Marie JOULAUD Vve RUFFAULT – 87 ans |

Mariages



- | | |
|------------|-------------------------------------|
| 29 janvier | • Michel HUGUET & Christiane LAWE |
| 04 juin | • Floriane HALLOU & Alexis CAGNIART |
| 04 juin | • Gildas FOUCAULT & Marion BOUET |

Les travaux de la route de Livré (RD26) touchent à leur fin. Vous allez bientôt pouvoir en profiter pleinement et en toute sécurité. Reste à matérialiser le chaussidou ! Pour les véhicules motorisés, attention de bien respecter les 50 km/h car nous sommes désormais en agglomération ! Attention également de laisser la priorité aux cyclistes.



RÉUNION DU 20 JANVIER 2022

17 présents – 2 absents – 18 votants

MÉDIATHÈQUE

Laurence Bazin, l'animatrice, présente les services proposés par la Médiathèque, le bilan 2021 ainsi que les projets 2022.

RECETTES AMENDES DE POLICE

Les subventions liées aux recettes des amendes de police sont accordées pour des opérations d'aménagements favorisant la sécurité routière. La demande de subvention 2022 concerne les aménagements de la route de Livré (RD26) et de la rue de l'Illet / place du Calvaire.

ANNULATION COMPROMIS DE VENTE

Il est décidé d'accepter la demande d'annulation du compromis de vente du lot n° 9 dans la zone artisanale, signé par un acquéreur en mai 2021. L'acompte de 3 194 € lui sera reversé.

BUDGET COMMUNAL

En l'attente de l'adoption du budget de l'exercice 2022, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à mandater, avant le vote du budget, les dépenses d'investissement suivantes :

- Médiathèque (livres)..... 1 000 €
- Logements locatifs (Travaux Ent. Aurelec)..... 921 €.

ADHÉSION GROUPEMENTS DE COMMANDES AVEC LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) de Liffré-Cormier Communauté gère le parc informatique de la communauté de Communes dans ses aspects divers : matériel, maintenance, sécurité... Depuis 2018, des conventions de prestation de service ont été conclues.

Afin de garantir le bon fonctionnement du système d'information, Liffré-Cormier Communauté souhaite renouveler ces marchés.

La Commune de Gosné valide les conventions de groupement de commandes qui y sont associées.

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

À partir du 1^{er} janvier 2022, Liffré-Cormier Communauté a mis en œuvre, un guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) pour l'ensemble des 9 communes du territoire. M. le Maire demeure compétent pour approuver les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de ce guichet numérique. Le Conseil Municipal valide les CGU.

CONVENTION D'OCCUPATION À TITRE PRÉCAIRE

Dans le cadre des travaux de sécurisation de la route de Livré (RD26), il est prévu la réalisation d'un arrêt de car (avec abri-voyageurs et abri-vélos) sur une voie qui est actuellement intégrée aux voiries du lotissement « Les Coteaux de la Baudonnière ».

À terme, il sera procédé à la rétrocession dans le domaine communal des parties communes du lotissement « Les Coteaux de la Baudonnière », mais également des parties communes du lotissement voisin dénommé « Les Coteaux de Forgette ». Dans l'attente, la Commune doit disposer de cette

voirie privée pour entreprendre la réalisation des travaux à compter du 07 février 2022.

Il est donc décidé de signer une convention entre les propriétaires des parties communes et la Commune. Celle-ci permettra à la Commune et aux entreprises qui interviendront sur le chantier de pénétrer sur ladite parcelle. Cela permettra aussi la circulation et l'arrêt des cars dédiés au ramassage scolaire (géré par la Région).

Cette convention précaire est consentie à titre gratuit et sera effective jusqu'à la date de la signature des actes de rétrocession des voiries et parties communes des lotissements.

DIVERS

Indemnités des élus : comme le prévoit la loi Engagement et Proximité, un tableau des indemnités perçues par les élus locaux est présenté avant le vote du budget.

Points sur les commissions de janvier 2022 : urbanisme, environnement, communication.

Réflexion sur l'acquisition de capteurs de co2 pour l'école publique, le périscolaire et l'espace jeunes.

Présentation du projet de **schéma directeur cyclable communautaire**.

Retrouvez l'intégralité de cette réunion en scannant le QR Code



RÉUNION DU 24 FÉVRIER 2022

17 présents – 2 absents – 17 votants

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS (CIS) DE ST-AUBIN-DU-COUESNON

Intervention du Lieutenant Rebillard, chef de centre du CIS de St-Aubin-du-Couesnon : bilan d'activités 2021 :

- 35 sapeurs-pompiers volontaires : 25 hommes et 10 femmes ;
- 484 interventions réalisées au cours de l'année 2021, majoritairement en matière de secours à la personne ;
- 35 interventions sur la Commune de Gosné (+ 6 par rapport à 2020).

ÉTUDES PRÉALABLES ZAC MULTISITES LANCEMENT D'UNE CONSULTATION

Une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) a pour objectif de répondre aux besoins de développement économique, social, démographique et environnemental de la Commune.

Une consultation sera lancée afin de recruter une équipe pluridisciplinaire pour la réalisation des études préalables, la concertation et la réalisation des différents dossiers inhérents à la constitution et la création de la ZAC multisites. La consultation sera déposée le 25 février 2022, l'équipe pluridisciplinaire recherchée pourra déposer son offre jusqu'au 05 avril 2022.

ZA DE TOURNEBRIDE – COMPROMIS DE VENTE

Le Conseil Municipal approuve le compromis de vente du lot n° 9 de la zone de Tournebride et autorise la signature des différentes formalités relatives à cette acquisition par M. le Maire.

CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX EN DOMAINE PRIVÉ – RD26

Dans le cadre des travaux de réfection et de sécurisation de la route de Livré-sur-Changeon (RD26) au lieu-dit Le Mesnil, le trottoir est prévu au nord de la voirie. Afin de capter les eaux pluviales susceptibles de descendre de la parcelle ZH 106 et de s'écouler sur le futur trottoir, la Commune de Gosné réalisera un petit merlon au sud de la parcelle, dont l'altimétrie est supérieure à celle de la voirie, afin de guider les eaux pluviales vers le busage sous trottoir.

Une convention entre les propriétaires de la parcelle et la Commune concernant l'autorisation consentie à titre gratuit de réaliser des travaux sur cette parcelle sera donc conclue.

CESSION CHEMIN D'EXPLOITATION

Le chemin cadastré ZC 48 situé au Clos d'Ouée de 818 m² fait l'objet d'une demande d'achat. Il ne dessert que les parcelles appartenant à l'acquéreur potentiel. Dans ce contexte, le code de la voirie routière autorise le déclassement de ce chemin sans enquête publique.

Le Conseil Municipal accepte la cession dudit chemin au prix de 2 € le m², les frais de bornage et de notaire étant à la charge des acquéreurs et autorise M. le Maire à signer l'acte de vente.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice concernant les budgets de la Commune, des logements locatifs, de la ZA de Tournebride et du lotissement du Bocage sont présentés. Le Conseil Municipal arrête les résultats définitifs de ces différents budgets et valide la répartition des résultats d'exploitation entre les sections investissement et fonctionnement du budget primitif 2022.

Par ailleurs, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2021, le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni d'observation ni réserve de sa part.

FOURNITURES SCOLAIRES – ÉCOLE PUBLIQUE

Le montant alloué pour les fournitures scolaires à l'école publique de Gosné est calculé par enfant pour l'ensemble des deux éléments (fournitures et livres).

Sur proposition de la commission Scolaire, le Conseil Municipal décide de fixer pour l'année civile 2022, le budget en fournitures scolaires et manuels à 52 € par élève (+1 € / 2021), soit un montant global de 7 592 €, versé aux fournisseurs au vu des factures reçues et dans la limite de la ligne budgétaire allouée.

SUBVENTIONS SCOLAIRES

Le Conseil Municipal valide le montant de la subvention scolaire au titre de l'année 2022 pour un montant de 35 € par élève scolarisé sur la Commune (école publique ou privée) et

accorde une subvention complémentaire de 12 € par classe pour l'école publique pour l'achat de petit matériel. Le total des subventions scolaires s'établit à 9 312 € pour l'année 2022.

GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LIFFRÉ- CORMIER COMMUNAUTÉ POUR NETTOYAGE VOIRIES

Le Conseil Municipal valide l'adhésion de la Commune de Gosné au groupement de commandes pour le marché de nettoyage des voiries sur le territoire de Liffré-Cormier Communauté. Ce marché aura une durée d'un an renouvelable 3 fois. Liffré-Cormier Communauté est désignée coordonnateur du groupement. Trois prestations sont prévues :

- Le nettoyage manuel réalisé par balayage, soufflage, piquage, désherbage, binage et vidange des poubelles, collecte des dépôts sauvages d'encombrants ;
- Le nettoyage mécanisé réalisé au moyen de balayeuse ;
- Le traitement des déchets issus du balayage et du nettoyage.

RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil Municipal valide la création d'un emploi permanent d'adjoint territorial d'animation pour permettre le remplacement d'une ATSEM de l'école publique suite à un départ à la retraite. Ce nouveau poste assurera également une mission de renforcement du service de restauration scolaire et de garderie. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière animation.

Il convient par ailleurs de modifier la durée hebdomadaire de travail des deux postes d'adjoint territorial d'animation et d'ATSEM. Le Conseil Municipal valide l'augmentation de la durée hebdomadaire de travail pour ces deux postes.

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE

Comme chaque année, le Conseil Municipal valide le versement de l'indemnité annuelle de gardiennage de l'Église conformément à la réglementation en vigueur et suivant le tarif qui sera publié en préfecture pour 2022. Cette indemnité sera versée au Prêtre de la Paroisse, responsable de l'Église de Gosné.

MODIFICATION COMMISSION COMMUNICATION

Le Conseil Municipal valide la nouvelle composition de la commission Communication. Il est rappelé au préalable que M. le Maire est président de droit de toutes les commissions.

DIVERS

Constitution du planning de la **tenue des bureaux de votes**.

Présentation des animations qui se tiendront dans le cadre de la **Semaine Nationale des Alternatives aux Pesticides** en complément du Troc Plantes.

Retrouvez l'intégralité de cette
réunion en scannant le QR Code



RÉUNION DU 24 MARS 2022

18 présents – 1 absent – 19 votants

SOLLICITATION SUBVENTION DSIL POUR RÉFECTION/SÉCURISATION VOIRIE

Il est décidé de solliciter une subvention au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour 2022 pour le projet de réfection et de sécurisation de la voirie dans le bourg (rue de l'Illet et place du Calvaire) pour la somme de 458 084,71 € HT (correspondant à 66% du budget, 20% devant obligatoirement rester à charge de la Commune). La somme finale de la subvention sera connue après délibération de la commission DSIL.

BUDGETS PRIMITIFS 2022

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les résultats du compte administratif présenté lors de la réunion précédente et précise que la commission Finances s'est réunie le 07 mars pour préparer les budgets primitifs 2022. Le Conseiller Municipal délégué aux finances, présente ce budget primitif équilibré en recettes et en dépenses, résumé comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Le Bocage	665 844,52 €	20 000,00 €
Logements locatifs	82 000,00 €	449 503,39 €
Tournebride	138 597,99 €	56 550,95 €
Commune	1 649 929,00 €	2 320 524,25 €

IMPÔTS LOCAUX 2022

Le Conseil Municipal, suite à proposition de la commission Finances, décide de ne pas modifier les taux d'imposition et de maintenir les impôts directs locaux aux taux appliqués en 2021 pour l'année 2022 c'est-à-dire :

- Taxe foncière propriétés bâties 40,50 %
- Taxe foncière propriétés non bâties 55,57 %.

LIVRES/DVD – MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Pour acheter des ouvrages nouveaux ayant pour objet de compléter le fonds documentaire (nouveaux livres et DVD) un budget de 4 500 € est ouvert pour la Médiathèque.

COÛT MOYEN ÉLÈVE ÉCOLE PUBLIQUE

Tous les ans le coût moyen de l'enfant fréquentant l'école publique de Gosné est calculé au vu des charges de l'année 2021 :

- Coût moyen enfant en maternelle 1 383,06 €
- Coût moyen enfant en primaire 463,03 €.

PARTICIPATION MENSUELLE À L'OGECE DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Suivant le contrat d'association signé le 1^{er} septembre 2008, la Commune verse une participation mensuelle à l'organisme de gestion de l'école privée (OGECE) équivalente au coût moyen d'un élève public. La participation à l'OGECE est calculée sur la base de 100% du coût moyen de l'élève de l'école publique et seulement sur les enfants domiciliés sur la Commune.

Pour 2022 la participation mensuelle à partir d'avril sera de 7 349 €.

SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS

Association	adhérents	Montant Par adhérent ou forfaitaire	Montant attribué
UNC AFN	42		110,00 €
Pêcheurs Étang d'Ouée	220		55,00 €
ACCA – Chasse	31	5	170,00 €
ACCA – Nuisibles			150,00 €
Club Bon Accueil	118	5	590,00 €
Marche Les Gais Randonneurs	14		55,00 €
Musée Archipel Breton			55,00 €
Gosné solidarité	6		55,00 €
Union Sportive de Gosné	170	10	1 700,00 €
Gymnastique	103	10	1030,00 €
Badminton	57	10	570,00 €
Tennis	42	10	420,00 €
Volley Ball	15	10	150,00 €
Couesnon Remise en Forme	43	10	430,00 €
Plénitude Yoga	12	10	120,00 €
Les Poupalaproue	5		55,00 €
Happy Cook	100	5	500,00 €
Les Equimagiaques	15	5	75,00 €
ADMR			1 000,00 €
Atelier travaux manuels	9		55,00 €
Gallo Tonic			55,00 €
Paroisse/participation chauffage			350,00 €
TOTAL SUBVENTIONS			7 750,00 €

Retrouvez l'intégralité de cette réunion en scannant le QR Code



RÉUNION DU 28 AVRIL 2022

17 présents – 2 absents – 18 votants

INSTALLATION NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Laurent Agasse a informé M. le Maire de sa démission de ses fonctions de conseiller municipal avec prise d'effet au 02 avril 2022. Mme Nadine Gillet-Pesson, candidate suivante sur la liste présentée lors des dernières élections municipales, accepte de prendre la fonction de conseillère municipale pour le remplacer.

BILAN ÉNERGÉTIQUE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Mme Hesnault, conseillère collectivité auprès de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) du Pays de Rennes, présente le bilan énergétique des différents bâtiments communaux.

RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DE L'ILLET ET RUE/PLACE DU CALVAIRE

M. le Maire présente l'étude sommaire effectuée par le Syndicat Départemental d'Energie, pour rénover l'éclairage public rue de l'Illet et rue/place du Calvaire. Le reste à charge de la Commune s'élèverait à 19 060,43 € (somme à affiner dans le cadre d'une étude détaillée).

SÉCURISATION ROUTE DE LIVRÉ (RD26)

Suite à la consultation déclarée infructueuse pour la création d'une passerelle (en raison du dépassement des crédits budgétaires), SERVICAD, maître d'œuvre, propose un devis d'un montant de 900 € HT pour permettre l'adaptation du projet de franchissement du cours d'eau. Le Conseil Municipal valide ce devis qui sera acté par un avenant.

GROUPEMENT DE COMMANDES PORTAIL FAMILLES AVEC LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

Afin de simplifier l'accès aux services de Liffré-Cormier Communauté et des communes, un portail à destination des familles du territoire doit être mis en place. Celui-ci devrait permettre aux usagers une seule inscription et une seule entrée pour tous les services qui leur sont destinés (périscolaire, cantine, accueil de loisirs...).

Le Conseil Municipal valide cette adhésion au groupement de commandes pour étudier cette solution logicielle. Liffré-Cormier Communauté est désigné coordonnateur du groupement et se charge de la passation du marché. Ce contrat est estimé à 250 000 € HT sur 4 ans.

ACQUISITION PARCELLE ZH 342 – LA HUBERTAIS

Afin de permettre les travaux d'aménagement d'un arrêt de car « Louvel-Hubertais » route de Livré, le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée ZH 342 d'une surface de 538 m² au prix de 0,50 € par m².

COMMISSIONS COMMUNALES

M. le Maire décide de modifier la constitution des commissions suite à la démission d'un Conseiller Municipal, les changements effectués sont mis à jour sur le site de la Mairie.

DIVERS

Le planning des élections législatives est constitué.

ZAC multisites : trois candidats seront auditionnés.

L'opération **Mai à vélo** est reconduite via l'application Geovelo.

Retrouvez l'intégralité de cette réunion en scannant le QR Code



RÉUNION DU 16 MAI 2022

15 présents – 4 absents – 17 votants

RÉFECTION ET SÉCURISATION VOIRIE BOURG

Dans le cadre de la réfection et sécurisation de la rue de l'Illet et de la place du Calvaire, une consultation a été lancée portant sur la voirie et les espaces verts.

Suite à la présentation de l'analyse des offres effectuée par la commission Urbanisme, le Conseil Municipal retient les entreprises suivantes et autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier :

- Lot voirie : EIFFAGE : 693 948,40 € HT
- Lot espaces verts : JOURDANIÈRE 18 670,25 € HT.

ÉTUDES PRÉALABLES ZAC MULTISITES

Suite à la décision de création d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) multisites, le périmètre des études préalables avait été défini. La consultation pour le marché de réalisation des études préalables, de création et de réalisation de ZAC a conduit à auditionner 3 candidats. Le résultat de ces auditions est présenté.

Le Conseil Municipal retient l'offre du groupement UNIVERS pour un montant de 153 372,50 € HT (Tranche ferme et tranche optionnelle) et autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR OUVERTURE D'UN RESTAURANT

Une étude a été réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie pour valider l'opportunité de créer un bar-restaurant dans le bâtiment de l'ancienne ferme du bourg. Le local existant devant être transformé pour ce commerce, une consultation va être lancée.

Le Conseil Municipal valide les différentes pièces liées à ce marché présentées par Orchestr'Am, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage et autorise M. le Maire à lancer ce marché. La tranche ferme du marché comprend les études de diagnostic, esquisses, avant-projet et constitution du dossier des autorisations administratives.

ADHÉSION À L'INSTITUT DU GALO

L'Institut du Galo a pour objet le développement du gallo, langue romane de la Bretagne. Ses trois missions prioritaires sont d'animer la charte « Du Galo, dam Yan, dam Vèr ! », développer l'enseignement et la formation en langue gallèse, développer un service de traduction en langue gallèse. Cette charte est un moyen pour les collectivités de valoriser leur territoire et ses habitants grâce à la langue gallèse, en développant l'emploi de celle-ci dans la vie publique.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'Institut du Galo (cotisation annuelle d'un montant de 30 €) et retient les engagements qui feront l'objet de la signature de la charte avec l'Institut du Galo. Mme Le Cuff est désignée comme élue référente à la langue gallèse.

MODIFICATION COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Suite à la démission d'un Conseiller Municipal, membre suppléant de la commission d'Appel d'Offres, il y a lieu de le remplacer. Après vote, pour faire partie avec M. le Maire, président de droit de la commission d'Appel d'Offres, sont donc désignés en tant que :

- Délégués titulaires MM Serra, Morin, Havard
- Délégués suppléants MM Blot, Vergnaud, Gillet.

ACQUISITION D'UN TRACTEUR

Afin de répondre aux besoins des services techniques de la Commune, il est décidé d'acquérir un tracteur John Deere type 5070M agricole d'occasion auprès de l'entreprise MS Équipement, pour un montant de 29 000 €.

L'ancien tracteur est vendu à un particulier pour un montant de 6 500 €.

FRAIS DES BÉNÉVOLES DE LA MAISON DES SERVICES

L'animateur de la Maison des Services organise des repas de convivialité et des animations chaque jeudi pour les seniors de la Commune ; il est parfois assisté de bénévoles. Aussi, convient-il de clarifier la prise en charge des frais pour ces bénévoles par la signature d'une convention.

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge les frais de déplacement (selon indemnités kilométriques en vigueur) et les frais de repas (sur facture – dans la limite du plafond prévu pour le remboursement forfaitaire – actuellement 17,50 €).

Une convention sera prise en ce sens et signée par chaque bénévole.

POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION

La création d'un emploi permanent d'adjoint territorial d'animation est validée par le Conseil Municipal. Il pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière animation.

MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DES SPORTS AUX LYCÉES

De nombreuses dégradations, saletés, et incivilités ont été constatées depuis 1 an à la salle de sport suite à son utilisation par les lycées de St-Aubin-du-Cormier, générant un surcoût d'entretien.

Aussi, la commission Vie Associative et Sportive a décidé de suspendre l'autorisation d'utilisation de la salle de sports pour les lycées LEPA, JBLT et CFA. Cette suspension sera effective à compter de la rentrée de septembre 2022 jusque fin 2022. Le retour des lycéens sera possible à partir de janvier 2023.

DIVERS

Présentation du projet d'aménagement du lotissement de « La Mare Monnier » mené par la Société Acanthe.

Retrouvez l'intégralité de cette réunion en scannant le QR Code



RÉUNION DU 16 JUIN 2022

16 présents – 3 absents – 18 votants

INTERVENTION CABINET UNIVERS – ZAC MULTISITES LANCEMENT DES ÉTUDES PRÉALABLES

Par délibération en date du 16 mai dernier, le Conseil Municipal a confié la réalisation des études préalables de la ZAC (zone d'aménagement concerté permettant la création de quartiers comprenant logements et services) multisites au groupement UNIVERS (Quarta, Servicad, Impulse, Commun Accord, SEM Breizh, Théma Environnement et l'agence Univers).

L'agence Univers, en tant que mandataire du groupement, présente le déroulé des études préalables : étapes à venir, planning... Le début des études est prévu en juillet 2022 avec les premiers ateliers de concertation à l'automne et une fin d'étude prévue en décembre 2023.

CONVENTIONS AVEC ORCHESTR'AM

Avenant à la convention cadre – Une convention cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage existe avec Orchestr'Am Pays de Fougères depuis le 03 septembre 2020 d'une durée de 36 mois pour le suivi opérationnel des projets communaux.

Il est décidé de conclure un avenant à cette convention afin de clarifier les missions et de les préciser.

ZAC multisites – Il est décidé de signer une convention pour un montant de 2 000 € HT par mois avec Orchestr'Am Pays de Fougères Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), afin de mener l'étude de la création de la ZAC multisites. Cette étude est planifiée pour une durée de 24 mois.

Restaurant (ferme du bourg) – Dans le cadre de la transformation de l'ancienne ferme du bourg en restaurant il est décidé de signer une convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) avec Orchestr'Am Pays de Fougères pour un montant total de 12 100 € HT.

LOTISSEMENT : CONVENTIONS AVEC ACANTHE

Un projet de lotissement va être déposé par la société Acanthe de Rennes sur la parcelle de La Prée Monnier (nom du champ : la Mare Monnier), cadastrée section ZP 55 de 21 892 m². Deux conventions sont mises en place :

- de suivi des travaux pour définir les modalités du contrôle par la Commune de l'exécution des travaux relatifs aux équipements communs du lotissement et prévoit une contrepartie financière versée à la Commune de 30 000 € HT ;
- de rétrocession, pour définir les modalités du contrôle par la Commune de l'exécution des travaux relatifs aux équipements communs du lotissement et prévoit une contrepartie financière versée à la Commune de 30 000 € HT versée à la cession des parties communes.

Le lotisseur remettra à titre gratuit à la Commune l'ensemble des parties communes du lotissement.

TARIFS DE LA CANTINE 2022-2023

Suite aux augmentations des coûts des matières premières et de personnel une augmentation de 2% est appliquée aux tarifs de la restauration scolaire. Les tarifs s'étendent de 1 € pour les quotients familiaux les plus faibles à 4,28 € et 4,48 € pour les maternelles et les primaires au prix le plus fort.

TARIFS DE LA GARDERIE 2022-2023

Le prix de la garderie municipale (périscolaire) pour la rentrée scolaire de septembre 2022 est fixé de 0,26 € pour les quotients familiaux les plus faibles à 0,53 € au maximum le ¼ d'heure de garderie.

TARIFS ALSH MERCREDI 2022-2023

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le prix de l'ALSH (accueil de loisirs) des mercredis pour la rentrée scolaire de septembre 2022.

LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ CONVENTION DE MUTUALISATION DU SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Chaque collectivité dispose d'un système d'information qui lui est propre et qui répond à ses besoins. Le travail collaboratif, les nouvelles modalités de travail, la réponse aux cyberattaques, les exigences du Règlement Général de Protection des Données (RGPD) s'intègrent plus ou moins facilement aux différentes configurations en place.

Une convention avec 8 communes membres est donc mise en place pour que le service des Systèmes d'Information de Liffré-Cormier Communauté puisse être sollicité pour son expertise.

LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) est chargée de procéder à l'évaluation des charges transférées pour permettre le calcul des attributions de compensation depuis la création de Liffré-Cormier Communauté.

Ainsi a été prise en compte la réévaluation des participations financières des communes dans le cadre du service commun ADS (Autorisation du Droit des Sols).

MODERNISATION VOIRIE COMMUNALE

Le Conseil Municipal décide de valider le devis l'entreprise COLAS de Châteaugiron pour un montant de 115 608,60 € TTC. L'entreprise interviendra en juin sur les voies de La Devinière et La Bigaudais.

TERRAIN DE FOOTBALL SÉCURISATION D'UNE INSTALLATION

Des bancs de touche aux normes sont nécessaires pour obtenir la classification de niveau 5 pour le terrain de football d'honneur. Il est donc décidé l'achat de trois abris de touche à Decathlon Pro pour un montant de 4 070,83 € HT. Une subvention va être demandée au titre de la sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral auprès de la FFF (Fédération Française de Football) via le FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur - contribution de la Fédération Française de Football) pour la somme de 3 200 €.

DIVERS

Commune zéro-déchet (label SMICTOM) : la Commune est bien engagée dans la démarche mais certaines actions obligatoires pour obtenir le label ne sont pas encore remplies.

Tirage au sort du **loto-photo** organisé par la commission Environnement.

Retrouvez l'intégralité de cette réunion en cliquant le QR Code

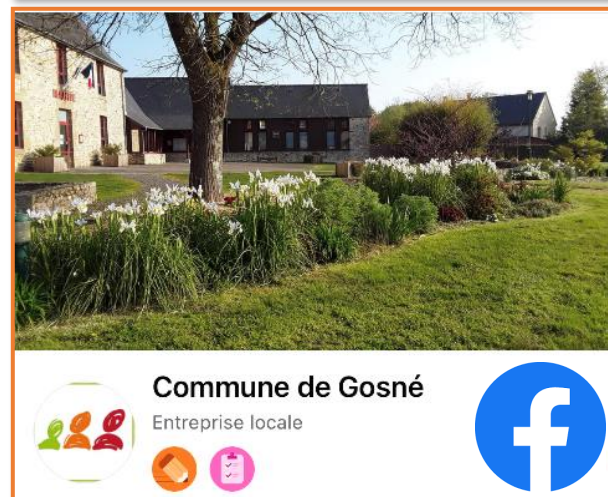
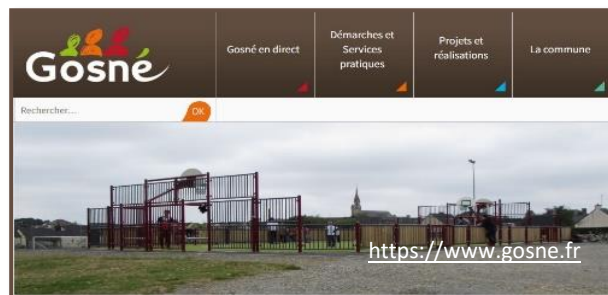


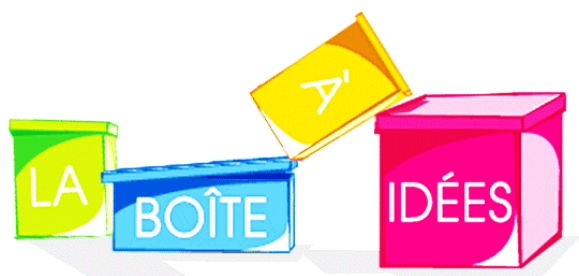
DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Au cours des réunions énoncées, le Conseil Municipal, a **renoncé**, à l'unanimité, à son droit de préemption sur les biens ci-dessous désignés :

RÉUNIONS	PARCELLE	M²	RUE OU LIEU-DIT
20/01/2022	AB 592/618	323	2 rue de l'Hermine
24/02/2022	AB 467	1010	2 allée de la Garenne
	ZH 281/283	434	4 Le Bas Rocher
	AB 598/600/624	185	12 rue de l'Hermine
24/03/2022	AB 644 et 501	1378	11 rue du Calvaire
	ZP 80	570	1 allée des Chardonnerets
	AB 10	272	Le Bourg
	ZH 319	703	8 rue Nationale
28/04/2022	ZH 72/73	369	2 Le Bas Rocher
	ZO 25	7093	2 Le Petit Bel-Air
16/05/2022	AB 259/499	2390	11 rue Nationale
	ZP 250/255	495	8 rue des Primevères

ABONNEZ-VOUS AUX RÉSEAUX SOCIAUX DE LA COMMUNE pour être informés de l'actualité !





POUR LE PROJET D'UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE

Comme vous avez peut-être pu le constater, nous sommes à l'étroit dans notre médiathèque et c'est pourquoi la Commune réfléchit à une nouvelle médiathèque.

Dans une démarche participative, nous aimerions connaître vos attentes concernant ce nouvel équipement : aménagements, mobilier, collections, services proposés, etc.

Pour cela, **une boîte à idées** est à votre disposition à la mairie ou à la médiathèque.

Vous pouvez le faire sur papier libre ou nous envoyer vos idées par mail à : communication@gosne.fr

CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023 (zone B)

Rentrée SCOLAIRE	Jeudi 1 ^{er} septembre 2022
Vacances TOUSSAINT	Du samedi 22 octobre 2022 au dimanche 6 novembre 2022
Vacances NOËL	Du samedi 17 décembre 2022 au Lundi 2 janvier 2023
Vacances HIVER	Du samedi 11 février 2023 au dimanche 26 février 2023
Vacances PRINTEMPS	Du samedi 15 avril 2023 au Lundi 1er mai 2023
Pont ASCENSION	Du Jeudi 18 mai 2023 au dimanche 21 mai 2023
Vacances ÉTÉ	Samedi 8 juillet 2023

JOURS FÉRIÉS 2023

La Toussaint	Mardi 1er novembre 2022
Armistice 1918	Vendredi 11 novembre 2022
Noël	Dimanche 25 décembre 2022
Jour de l'An	Dimanche 1er janvier 2023
Lundi de Pâques	Lundi 10 avril 2023
Fête du Travail	Lundi 1er mai 2023
Armistice 1945	Lundi 8 mai 2023
Ascension	Jeudi 18 mai 2023
Lundi de Pentecôte	Lundi 29 mai 2023
Fête Nationale	Vendredi 14 juillet 2023
Assomption	Mardi 15 août 2023

HORAIRES D'ÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est ouverte tout l'été aux horaires habituels excepté :

du samedi 16 juillet

au samedi 6 août

Mercredi de 15h30 à 18h30

Samedi de 10h30 à 12h30



LUDIGO PART EN VACANCES !

Réouverture des portes
samedi le 20 août
aux horaires habituels

FEUX DE FORÊT LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

NI FEU NI BARBECUE aux abords des forêts	PAS DE CIGARETTE en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture	PAS DE TRAVAUX SOURCE D'ÉTINCELLES les jours de risque d'incendie
PAS DE COMBUSTIBLE CONTRE LA MAISON bois, fuel, butane...	TÉMOIN D'UN DÉBUT D'INCENDIE, JE DONNE L'ALERTE en localisant le feu avec précision	JE ME CONFINE DANS MA MAISON elle est mon meilleur abri

HORAIRES D'ÉTÉ À LA MAIRIE

Du 10 juillet au 31 août

Lundi	Fermé au public
Mardi	9h00 à 12h00
Mercredi	Fermé au public
Jeudi	9h00 à 12h00
Vendredi	9h00 à 12h00
Samedi	9h00 à 12h00

